

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS


ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 
ID : 062-216205237-20260429-DEL_2026_039-DE



L'an Deux Mil Vingt Six, le 28 avril

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de Monsieur Fabrice TREPCZYNSKI, Maire,

En suite de convocation en date du 15 avril 2026,

Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés suivants :

- Monsieur Xavier LEVEAU donne procuration à Monsieur Yannick PAPA
- Madame Lily DUBOIS donne procuration à Madame Myriam DEFONTAINE
- Madame Jeannine TACQUET donne procuration à Madame Ghislaine DEFOOR

Madame Myriam DEFONTAINE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Cession du véhicule municipal immatriculé FY-482-JL

Les membres du Conseil Municipal sont informés que le véhicule de service Renault Captur immatriculé FY-482-JL acquis par la collectivité en 2021 et mis à disposition de l'ancien Maire peut être vendu.

Qu'une vérification des prix pratiqués sur le marché a été réalisée :

- Renault Avion : 10 800 €
- Aramis Auto Carvin : 12 700 €

Que Madame Océane HUGUET ayant eu connaissance de cette cession a fait une proposition d'achat correspondant à 13 500 €.

La cession du véhicule excédant 4 600 €, une délibération du Conseil Municipal est nécessaire pour autoriser Monsieur le Maire à le céder.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

👉 **Vote Pour 22**
Abstention 7

- D'autoriser la cession au profit de Madame Océane HUGUET du véhicule Renault Captur, immatriculé FY 482 JL pour un prix de cession de 13 500 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à engager toutes les démarches administratives auprès des autorités compétentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 29 avril 2026



Le Maire,


Fabrice TREPCZYNSKI

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 062-216205237-20260429-DEL_2026_039-DE

S'LO